

Point d'actualité économique et financière du Cône Sud

Trésor
DIRECTION GÉNÉRALE



Semaine du 24 au 30
janvier 2020

Argentine

Activité économique : -1,9% en g.a. en novembre ; -1,7% en g.m.

Précisions sur le processus de restructuration de la dette externe

Relations avec le FMI

Consommation en supermarchés : -2,3% en novembre

La balance commerciale a enregistré un excédent de 16 Mds USD en 2019.

Mesures de soutien à l'activité et au pouvoir d'achat

Chili

Nouvelles prévisions de croissance du FMI : 0,9% en 2020 et 2,7% en 2021

Prix au producteur : +6,1% au total en 2019

La Banque centrale du Chili maintient son taux à 1,75%.

Avancement des réformes : adoption de la réforme fiscale ; avancées pour la réforme des retraites

Paraguay

La BCP maintient son taux à 4%.

Dynamisme de la production horticole et du secteur du maïs

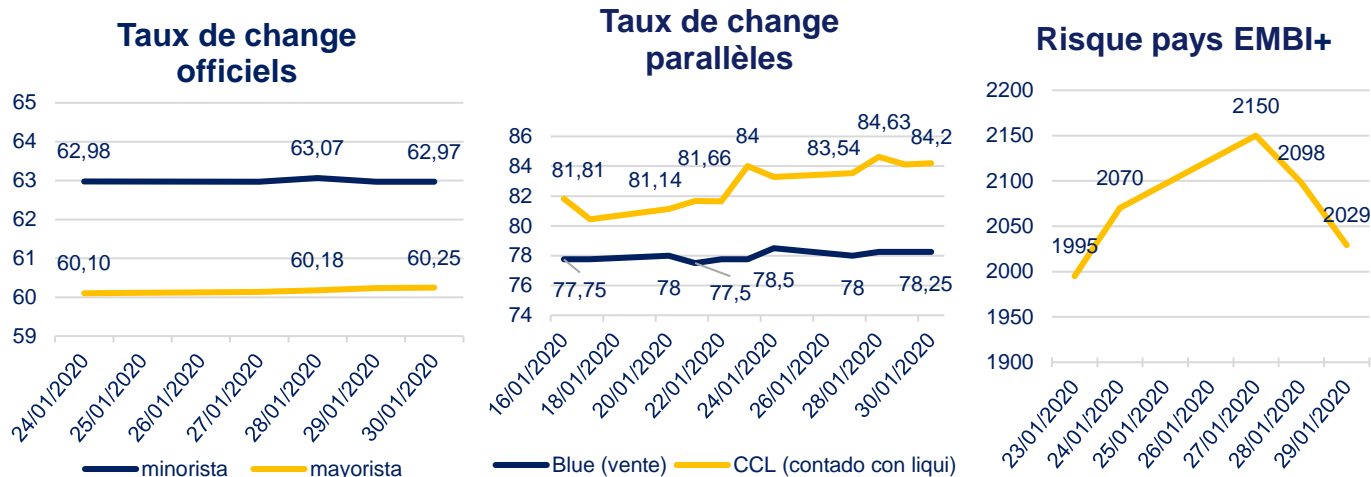
Uruguay

Discussion des premières mesures du futur gouvernement au sein de la majorité

Publication du rapport du GAFILAT sur le système uruguayen de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Succès de l'opération de conversion de titres de dette loi locale en obligations à plus longues maturités

Argentine



Activité économique : -1,9% en g.a. en novembre ; -1,7% en g.m.

D'après l'EMAE (indicateur mensuel d'activité économique de l'INDEC), l'activité a poursuivi sa contraction en glissement annuel en novembre, pour le quatrième mois consécutif, avec une baisse de -1,9% en g.a.. Les secteurs les plus touchés sont la pêche (-24,5% en novembre en g.a.), l'intermédiation financière (-8,5%), la construction (-6,9%), le commerce (-5%) et l'industrie manufacturière (-4,8%). Au contraire, le poste « électricité, gaz et eau » a affiché une croissance de +4,5%, et le secteur minier +2,4%.

En glissement mensuel désaisonnalisé, l'EMAE affiche -1,7% en décembre (après -1,8% en g.m. en septembre mais +2% en octobre).

Au total, sur la totalité de la période de janvier à novembre 2019, l'activité s'est contractée de -2,3% en g.a..

Précisions sur le processus de restructuration de la dette externe

Le ministre de l'économie, Martin Guzman, était en déplacement à New-York ce lundi 27 janvier, notamment pour rencontrer des représentants des principaux créanciers de l'Argentine. Peu de précisions en sont toutefois ressorties sur le programme économique du gouvernement ou sur les conditions de l'offre de restructuration de la dette.

La loi de restauration de la soutenabilité de la dette externe a été approuvée hier à la quasi-unanimité par la Chambre des Députés. Le projet de loi doit être présenté pour approbation au Sénat la semaine prochaine, après quoi le ministre de l'Economie sera formellement investi des pouvoirs nécessaires pour mener la restructuration de la dette.

Le ministère de l'Economie a par ailleurs publié le 29 janvier un calendrier de restructuration de la dette externe, prévoyant que les négociations puissent être conclues d'ici le 31 mars, comme annoncé par le Président Fernandez. Le ministre de l'Economie doit présenter au Congrès les grandes lignes de son analyse de la soutenabilité de la dette entre le 12 et le 17 février.

Relations avec le FMI

La création d'une « unité de relations techniques avec le Fonds monétaire international » a été officialisée ce lundi 27 janvier par une résolution publiée dans le bulletin officiel. L'unité est dirigée par Emiliano Libman, économiste spécialisé

en macroéconomie internationale, qui aura rang de sous-secrétaire d'Etat. Elle est principalement chargée de conseiller le ministre de l'Economie dans la formulation et l'exécution de la stratégie relative aux relations avec le FMI.

Le 28 janvier, Julie Kozack, directrice adjointe du département de l'hémisphère occidental du FMI, et Luis Cubeddu, chef de la mission pour l'Argentine, se sont réunis avec le ministre de l'Economie argentin, Martin Guzman, lors de la visite de ce dernier à New York. Les représentants du Fonds ont qualifié cette rencontre de productive, constructive et positive et ont annoncé la visite d'une mission en Argentine en février (du 12 au 14/02).

Consommation en supermarchés : -2,3% en novembre

D'après l'INDEC, la consommation en supermarchés a accusé, en novembre, pour le dix-septième mois consécutif, une baisse en termes réels. Les ventes à prix constants se sont en effet contractées de -2,3% en g.a. sur le pénultième mois de l'année 2019.

La consommation en supermarchés accumule donc une contraction de -10,1% en termes réels sur les onze premiers mois de l'année 2019. La consommation dans les centres commerciaux, néanmoins, affichait une hausse de 4% en g.a. en novembre.

La balance commerciale a enregistré un excédent de 16 Mds USD en 2019.

L'INDEC a dévoilé les données du commerce extérieur du mois de décembre, où l'Argentine a enregistré une nouvelle fois un solde commercial excédentaire (une constante depuis septembre 2018) : les importations, à 3,1 Mds USD sur le mois, se sont contractées de 20% en g.a. en décembre (-4,8% pour l'indice des prix et -16% pour les quantités), tandis que les exportations, à 5,4 Mds USD, ont augmenté de 0,7% en g.a. (-0,3% pour les prix et +0,9% pour les quantités).

Sur les douze mois de l'année 2019, les exportations argentines ont totalisé 65,1 Mds USD (+5,4% par rapport à 2018, -6% pour les prix et +12,2% pour les quantités) et les importations 49,1 Mds USD (-25%, dont -5,4% pour les prix et -20,7% pour les quantités). Ce sont les importations d'automobiles qui ont le plus diminué en 2019 (-55,2%), tandis que les exportations de produits primaires ont fortement rebondi (+25,1%). Les exportations argentines ont eu pour principales destinations le Mercosur (12,7 Mds USD), l'UE (8,8 Mds) et la Chine (7 Mds).

La balance commerciale a donc enregistré en 2019 un excédent de 16 Mds USD, record de ces dix dernières années, après un déficit de 3,7 Mds USD en 2018.

Mesures de soutien à l'activité et au pouvoir d'achat

Prix des carburants : le 30 janvier, le gouvernement a prolongé au mois de février la mesure exceptionnelle de gel du prix des carburants qui expirait fin janvier. Le décret remet par ailleurs à mars l'actualisation de l'impôt sur les carburants.

Crédits hypothécaires : Les mensualités des crédits hypothécaires en UVA (indexés sur l'inflation) avaient exceptionnellement été gelées après la crise financière d'août 2019. Ce gel arrivant à expiration en février, les mensualités auraient dû augmenter de 26% mais ont finalement été étalés sur 12 mois et plafonnées à 35% du revenu des ménages.

Dettes fiscales des PME : l'AFIP (administration des finances publiques) a annoncé une réduction de 42% en moyenne des dettes fiscales des micro-entreprises, PME, indépendants, coopératives et clubs de quartier. Le paiement des dettes pourra être étalé jusqu'à un maximum de 120 échéances, les intérêts seront en partie annulés, les amendes pour retards de paiement annulées et les procédures pénales suspendues.

Chili

Nouvelles prévisions de croissance du FMI : 0,9% en 2020 et 2,7% en 2021

Dans son rapport du 29 janvier sur les perspectives économiques de l'Amérique latine, le FMI mentionne le mouvement social au Chili et affirme que ses prévisions sont désormais soumises à l'incertitude de la réponse des autorités. Le Fonds table désormais sur une croissance de 1% en 2019, 0,9% en 2020 (-2,1 p.p. par rapport aux prévisions du WEO d'octobre), et 2,7% en 2021 (-0,5 p.p.).

Prix au producteur : +6,1% au total en 2019

L'INE a dévoilé le 24 janvier l'évolution de l'IPP (indice des prix au producteur) du mois de décembre et du total de l'année. Celui-ci a augmenté de +6,1% en au total en 2019, mais reflète une réalité contrastée selon les secteurs : les prix au producteur ont crû de +10% en 2019 pour le secteur minier et +14% pour le secteur du gaz et de l'eau, tandis que les prix au producteur de l'industrie manufacturière se sont contractés de -0,9% en 2019.

La Banque centrale du Chili maintient son taux à 1,75%.

Les administrateurs de la Banque qualifient cette politique d'expansive et soulignent le fait que les anticipations d'inflation à moyen terme sont toujours en ligne avec son objectif de 3%. La Banque centrale a énuméré dans son communiqué de politique monétaire les indicateurs conjoncturels nationaux moroses (baisse de la consommation, stocks élevés dans les entrepôts), mais en ligne avec les prévisions du scénario de base de la précédente réunion de politique monétaire. Au niveau international, la Banque évoque le pessimisme dû à l'épidémie de coronavirus, qui s'est répercuté sur les marchés mondiaux, notamment celui du cuivre. La prochaine réunion de politique monétaire est prévue le 31 mars.

Avancement des réformes : adoption de la réforme fiscale ; avancées pour la réforme des retraites

Le projet de réforme fiscale a été approuvé le 29 janvier par la Chambre des représentants et le Sénat, c'est-à-dire les deux chambres du Congrès. Le nouveau système fiscal prévoit notamment des impôts plus progressifs et une hausse des recettes de 2,2 Mds USD par an. Le projet de loi doit désormais être examiné par le Tribunal Constitutionnel et pourrait être promulgué à partir du mois de mars.

Le projet de réforme des retraites a quant à lui été approuvé le 28 janvier en commission des finances de la Chambre des représentants, mais celle-ci a rétabli la hausse de 6% des cotisations patronales, qui avait été retoquée le vendredi 24 par la commission du travail. Ces 6% seraient partagés à parts égales entre un programme d'épargne collective solidaire et des programmes d'épargne individuels (alors que l'opposition aurait souhaité que l'intégralité soit destinée à l'épargne collective). Le projet a néanmoins été approuvé en l'état par la Chambre le 29 janvier et envoyé pour discussion à la commission dédiée du Sénat, qui reprendra ses séances en mars, après les vacances parlementaires.

Paraguay

La BCP maintient son taux à 4%.

Lors de sa réunion du 23 janvier, le comité de politique monétaire (CPM) a décidé à l'unanimité de maintenir le taux directeur de la Banque centrale à 4%.

Au niveau international, le communiqué de la BCP souligne notamment que les tensions géopolitiques se sont résorbées et que l'accord commercial entre les Etats-Unis et la Chine est en bonne voie. Au niveau régional, le Brésil semble amorcer une récupération économique et, au niveau national, l'activité paraguayenne est en reprise. L'inflation mesurée, ainsi que les anticipations d'inflation, demeurent néanmoins dans la partie basse de la cible de la BCP, et à ce titre la Banque centrale considère adéquat un maintien de sa politique actuelle de taux, qualifiée d'accommodante.

Dynamisme de la production horticole et du secteur du maïs

- D'après la direction de la commercialisation du ministère de l'agriculture et de l'élevage, la production horticole paraguayenne a augmenté de 7% en 2019, pour représenter 73 589 tonnes. En particulier, la production de pommes de terre a crû de 37,1%, celle de carottes de 32,3% et celle de tomates de 11,5% (au contraire, la production d'oignons s'est effondrée : -60,1% en 2019, pour atteindre 4318 tonnes, soit 5,9% du total de la production horticole).
- Les exportations de maïs ont augmenté de 122,6% en 2019, atteignant 3,1 millions de tonnes, d'après la chambre paraguayenne des exportateurs et vendeurs de céréales et oléagineux (Capeco). Les principaux destinataires en ont été le Brésil (47%) et la Corée du Sud (20%). D'après la Capeco, 5 millions de tonnes de maïs ont été produites au total en 2019 (un record) ; la production n'ayant pas été exportée a pour l'essentiel été transformée localement en éthanol ou commercialisée sur le marché domestique pour l'alimentation animale.

Uruguay

Discussion des premières mesures du futur gouvernement au sein de la majorité

Le Président élu uruguayen, Luis Lacalle Pou, qui prendra officiellement ses fonctions le 1^{er} mars, a présenté un avant-projet de ce que pourraient être les premières mesures de son gouvernement, pour discussion au sein de la coalition qui constitue la nouvelle majorité. L'idée est d'obtenir un texte faisant consensus d'ici l'investiture du gouvernement, afin de pouvoir rapidement présenter cette loi d'urgence dès le début de son mandat. Une partie importante des 457 articles concerne l'économie, avec un accent sur des mesures de bonne gouvernance budgétaire et la réforme des entreprises publiques.

Publication du rapport du GAFILAT sur le système uruguayen de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Le GAFILAT (groupe d'action financière de l'Amérique latine) a publié son rapport d'évaluation mutuelle de la République orientale d'Uruguay au titre du 4^{ème} cycle d'évaluations. Ce rapport évalue l'efficacité du système uruguayen de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction

massive, au regard des 40 recommandations du GAFI et des 11 résultats immédiats attendus. L'évaluation souligne un bon niveau de conformité technique mais qui ne produit pas encore tous les effets attendus en matière d'efficacité du dispositif. Les résultats de l'évaluation permettent à l'Uruguay de ne pas entrer dans le processus qui aurait pu le mener sur la liste grise du GAFI.

Succès de l'opération de conversion de titres de dette loi locale en obligations à plus longues maturités

Le 27 janvier, la BCU et le ministère de l'économie et des finances (MEF) ont dévoilé les résultats de l'opération d'émission de titres qui avait eu lieu sur le marché domestique entre les 20 et 24 janvier. Celle-ci, proposant de souscrire des titres en pesos, dollars ou obligations uruguayennes sous loi locale à maturité plus courte, visait avant tout à convertir des titres courts en titres à plus long terme. Cette opération a été un succès : 92% des nouveaux titres ont été souscrits avec des obligations, dont 77% qui arrivaient à échéance en 2020.

Au total, 35,5 M UYU (environ 952 MUSD) de nouveaux titres ont été émis, dont 62% en titres indexés sur l'inflation (UI) et le reste en titres indexés sur les salaires (UP). 98% des acheteurs ont été des investisseurs institutionnels.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Buenos Aires (adresser les demandes à buenaosaires@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Laurent Charpin
Service économique régional de Buenos Aires
Ambassade de France en Argentine

Adresse : Av. del Libertador 498 - Piso 17 C1001 ABR
Buenos Aires

Rédigé par : Maria Roubtsova

Revu par : Bruno Ménat

Version du 30 janvier 2020